



CENTRE SOCIAL PROTESTANT
NEUCHÂTEL



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

FAIRE UN DON

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11, case postale 233

2002 Neuchâtel 2

032 886 91 00

csp.neuchatel@ne.ch

IMPRESSUM

Rédaction : collaboratrices et collaborateurs du CSP Neuchâtel

CSP NEUCHÂTEL SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION	4
MESSAGE DE LA CODIRECTION	6
CONSEIL DE FONDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	7
DONS ET SUBVENTIONS : REMERCIEMENTS	8
RAPPORTS D'ACTIVITÉ	
SECTEUR ADMINISTRATIF	10
SECTEUR COMMUNICATION	11
SECTEUR SOCIAL-PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT	12
SECTEUR JURIDIQUE	16
BUREAU DE CONSULTATION JURIDIQUE EN MATIÈRE D'ASILE	17
SECTEUR RÉFUGIÉ.E.S STATUTAIRES	18
SECTEUR INSERTION MIGRATION ASILE	19
SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE	21
SECTEUR INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	23
SECTEUR VENTE ET RAMASSAGE	28
POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE	29
ANNEXES	
COMPTES ANNUELS 2022	

A CONSULTER SUR LE LIEN SUIVANT : www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Histoire récente

En préambule, il me semble important de faire un bref retour dans le passé. En effet, nous avons tendance à vite oublier, pris par la frénésie du quotidien.

En juin 2021, la Confédération édictait un document de réflexion consistant en une planification à moyen terme concernant la COVID. Celle-ci avait fait l'objet de nouvelles contraintes, dès le début de l'année, et représentait par ses variants un risque non négligeable selon les connaissances du moment.

C'est donc à la sortie de cette période risquée, difficile et instable que le CSP Neuchâtel a entamé un processus de succession au niveau de sa direction. Même si une telle démarche devait être abordée comme une nouvelle donne positive, elle impliquait nécessairement des changements pour tou.te.s les collaborateurs.trices du CSP Neuchâtel et ses partenaires.

L'histoire a démontré qu'ils/elles ont su s'adapter sans aucune difficulté et avec succès. Qu'ils/elles en soient ici vivement remercié.e.s.

Activité 2022

En termes généraux, les contrats arrivés à échéance en 2022 ont pu être renouvelés, parfois avec quelques adaptations. Les textes du présent rapport d'activités de la Codirection et des Domaines couvrent de façon exhaustive les aspects opérationnels de l'activité du CSP Neuchâtel. Je ne m'y arrête donc pas.

Transition à la direction

La succession à la direction du CSP Neuchâtel avait fait l'objet, en 2021, d'une procédure transparente et ouverte telle que décrite dans mon message d'alors. Les codirectrices, Mélanie Müller et Aurélie Planas, ont donc pris leurs fonctions au 1er juin 2022, accompagnées par leur prédécesseur Pierre Borer jusqu'à l'été.

Toute transition de cette importance implique des modifications dans le style de conduite, celui-ci étant inaliénable de la personnalité à la tête de sa direction. Elles ont été menées de manière bienveillante et respectueuse du travail effectué jusqu'à présent, dans un esprit de partage et de co-construction.

Par ailleurs, le changement de direction était l'occasion également d'adapter le mode de fonctionnement d'une petite structure à celui plus conséquent d'une organisation de la taille actuelle du CSP Neuchâtel.

Le passage de témoin s'est ainsi fait dans un esprit d'écoute, d'échanges et de respect, ses acteurs.trices ayant pour objectif commun le bien-être des employé.e.s et le bon fonctionnement de l'institution.

Valeurs du CSP Neuchâtel

Durant cette phase de transition, nous nous sommes donné.e.s l'opportunité, par le biais d'une démarche collaborative et constructive qui a impliqué tant les collaborateurs.trices de l'institution que les membres de son Conseil de Fondation, de travailler sur l'élaboration d'un document relatif aux valeurs du CSP Neuchâtel.

Ce travail a été finalisé en automne 2022 et traduit dans un document intitulé «Principes d'intervention du CSP Neuchâtel» (accessible sur notre site : www.csp.ch/neuchatel).

Compétences respectives du Conseil de Fondation et de la direction

Dès l'été 2022, soit à la fin de la passation entre l'ancien directeur et la nouvelle codirection, le sujet de l'implication opérationnelle du Conseil de Fondation, principalement par son président, a été traité dans un souci de clarification. Dans ce cadre, la question des signatures en particulier a été discutée. Le fruit de ses réflexions a pu être couché sur papier et est en phase de finalisation.

Système de contrôle interne (SCI)

Le CSP Neuchâtel est au bénéfice de nombreux contrats de prestations avec l'État, ce qui lui permet de financer une grande partie de ses activités et d'apporter l'aide nécessaire à la population neuchâteloise, ceci en cohérence avec ses valeurs et ses buts.

Dans le cadre de ces rapports contractuels, l'État a sollicité de ces différents partenaires la mise en place d'un SCI, soit d'un système de contrôle interne.

Le CSP Neuchâtel s'est attelé à cette tâche pour

réactualiser son ancien SCI. Ce travail d'envergure s'est révélé très enrichissant puisqu'il a permis notamment de mettre en exergue les risques encourus par l'institution dans des domaines spécifiques, en particulier financiers.

C'est donc sous la conduite de la Haute-École ARC qu'un projet a débuté en ce sens en début d'année 2022.

Un premier module, consacré exclusivement aux processus financiers, sera achevé en juin 2023. Celui-ci doit servir de modèle pour les développements successifs futurs qui seront mis en place par des ressources internes.

Gestion du temps

Le suivi de la gestion du temps de travail des collaborateurs.trices du CSP Neuchâtel nécessitait également d'être revisité, afin d'offrir un outil efficient et efficace pour tout le monde.

Le SIEN (Service informatique de l'Entité neuchâteloise) a ainsi reçu mandat de paramétrer le module spécifique de notre futur outil de gestion infor-

matique, dont nous nous réjouissons.

Cette démarche s'inscrit dans une logique parfaitement cohérente avec l'évolution des technologies qui nous permettent de s'adapter à l'air du temps.

Finances

Le résultat de l'exercice 2022 est très légèrement positif et s'inscrit ainsi parfaitement dans les objectifs de notre institution: être autoporteur afin de pérenniser la structure mais ne pas engranger des bénéfices aux dépens de nos missions sociales.

Remerciements

Mon rapport ne serait pas complet sans un immense remerciement à nos donatrices et donateurs sans lequel.le.s nous ne pourrions tout simplement pas exister.

Un bravo particulier va également aux collaborateurs.trices qui ont su avec volonté traverser des années quelque peu turbulentes!

François Kistler

Président du Conseil de Fondation du CSP Neuchâtel



MESSAGE DE LA CODIRECTION

**«Tout.e seul.e on va plus vite,
ensemble, on va plus loin.»**

Le slogan de notre campagne 2022, «La précarité a un visage, la solidarité aussi», a pris tout son sens durant l'année écoulée.

Solidarité à l'égard des personnes précarisées par la pandémie.

Solidarité à l'égard des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s, mais également de toutes les personnes contraintes de quitter leur pays d'origine.

Solidarité à l'égard des personnes touchées par l'inflation.

Solidarité à l'égard des personnes fragilisées par les crises successives associées à des événements de vie douloureux.

Mais également solidarité entre nous, chères et chers collègues du CSP Neuchâtel et d'ailleurs.

L'entraide et la solidarité ont en effet été les maîtres-mots de cette année 2022. Pour bien soutenir l'autre, il faut d'abord être bien soi-même et ensemble. Nous avons pu faire ce constat ces derniers mois alors que nous faisons face à de nombreux défis et changements. Grâce à ces valeurs collectives au sein de nos équipes, nous avons pu faire face aux diverses situations qui se sont présentées, faire preuve d'agilité pour répondre aux besoins, en restant soutenant.e.s, à l'écoute et bienveillant.e.s les un.e.s à l'égard des autres. Nous avons une chance inouïe de travailler avec des collaborateurs.trices compétent.e.s, de qualité et ouvert.e.s à autrui. Sans cet état d'esprit qui nous anime, nous ne saurions venir en aide à l'autre avec autant de professionnalisme et d'humanité. Nos différentes prestations au sein du CSP Neuchâtel sont centrées sur l'humain, celui d'ici, celui d'ailleurs, sans jugement aucun et dans le but de soutenir au mieux.

Nous tenons ainsi à remercier chacun et chacune de nos collègues qui ont su faire preuve de volonté, d'adaptation, de souplesse et de courage dans cette période charnière en 2022. Sans cet élan collectif, nous n'aurions pu si bien avancer ensemble et accompagner les personnes qui nous sollicitent.



©Marie Ebner

Cet état d'esprit a été d'autant plus important qu'un changement de modèle de direction, ainsi que des personnes qui la compose, nécessite des ajustements et une ouverture à certaines nouveautés. À la prise de nos fonctions, nous avons été soutenues et aidées par une magnifique équipe avec qui nous avons le plus grand plaisir de travailler. Qu'elles/ils en soient chaleureusement remercié.e.s.

Nous tenons également à remercier notre Conseil de Fondation pour son investissement et la confiance qu'il nous a accordée.

La même reconnaissance va à l'ensemble de nos partenaires, privé.e.s et étatiques, qui nous ont accueilli.e.s avec chaleur et qui ont renouvelé leur confiance envers le CSP Neuchâtel en soutenant ses activités.

Ensemble, uni.e.s, nous pourrions continuer de fournir et proposer des prestations de qualité à la population neuchâteloise dans nos très nombreux domaines d'intervention que sont la consultation familiale et conjugale, l'aide aux réfugié.e.s, l'insertion socio-professionnelle, la vente de seconde main dans nos Boutiques et le ramassage à domicile, le secteur juridique ainsi que le secteur social.

Mélanie Müller et Aurélie Planas
Codirectrices du CSP Neuchâtel

CONSEIL DE FONDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Membres du Bureau

M. François Kistler, président	Boudry
M. Richard Calame, vice-président	Neuchâtel
M. Yvan Besomi, secrétaire	Les Hauts-Geneveys

Autres membres

Mme Marie-Laure Béguin Mettraux	Fontainemelon
Mme Yolaine Bôle	Le Locle
Mme Geneviève Jaquet-Robert	La Chaux-de-Fonds
Mme Guillemette Rössli	Cormondrèche
M. Marc Bertschi	Cormondrèche
M. Yves Bourquin (délégué du Conseil synodal)	Bevaix
M. Roger Maridor	Neuchâtel

Nous en profitons ici pour remercier chaleureusement Monsieur Adrien Laurent et Monsieur Adrien Bridel qui ont quitté leur fonction au sein du Conseil de Fondation après de nombreuses années d'engagement.

Comité de direction du CSP Neuchâtel (avec voix consultative)

Mélanie Müller, codirectrice
Aurélie Planas, codirectrice
Isabelle Baume, directrice adjointe
Fabienne Sallin, responsable financière

Organe de révision

Brunner & Associés SA, société fiduciaire Neuchâtel

DONS ET SUBVENTIONS : REMERCIEMENTS

Par des dons uniques ou réguliers, **1499** personnes ont soutenu financièrement le CSP Neuchâtel.

Nos remerciements vont :

Aux Amis du CSP Neuchâtel

Un total de **CHF 227'572.-** a ainsi été recueilli sur le compte des Amis.

À celles et ceux qui soutiennent le fonds Budget des autres

Le CSP Neuchâtel développe sa propre action d'entraide: «Budget des autres». En 2022, un montant de **CHF 45'467.-** a été versé dans ce Fonds, tandis que **CHF 37'737.-** ont pu être distribués.

À celles et ceux qui ont répondu à l'Appel de Mars

Avec l'Appel de Mars, cette campagne a atteint le montant de **CHF 44'136.-**

Aux divers donateurs et diverses donatrices

Divers dons **CHF 2'800.-**

Les collectes des cultes ont rapporté **CHF 4'432.-**

À celles et ceux qui nous ont soutenu par des successions et legs

Succession de Mme Jaeger Daisy **CHF 15'000.-**

À celles et ceux qui nous ont soutenu par des dons in memoriam

Dons versés en mémoire de 13 personnes décédées **CHF 15'493.-**

À l'EREN et aux paroisses de l'EREN

L'EREN (Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel) accorde chaque année une contribution au CSP Neuchâtel. En 2022, elle s'est montée à **CHF 270'000.-**.

À l'État de Neuchâtel

Le travail accompli par le CSP Neuchâtel au service de l'ensemble de la population du canton est reconnu par l'État, en complément de l'action sociale des services publics, par le biais de contrats de prestations.

À l'EPER

La subvention de l'EPER en faveur du service de consultations juridiques du secteur requérants d'asile s'élève à **CHF 40'000.-**.

À Philip Morris International SA

En 2022, le don extraordinaire de Philip Morris International SA, en faveur du secteur social-prévention et désendettement, se monte à **CHF 64'000.-**.

Aux Fonds privés

Différents partenaires nous permettent, par l'octroi d'aides ponctuelles, de proposer des soutiens à des personnes suivies par nos assistants.es sociaux.ales.

Nous remercions pour leur soutien les Fonds suivants:

- Beobachter
- Club Soroptimist Internat. NE
- Croix-Rouge Suisse
- Cyril de Coulon
- Fondation de l'Hôpital Pourtalès
- Fondation Perrot-Petitpierre
- Fonds des Incurables
- Fonds Mimosa
- Fondation Sandoz
- Gialdini
- Julie de Bosset
- Loge de l'Amitié de La Chaux-de-Fonds
- Œuvre des Convalescents
- Prestation d'Aide aux personnes Handicapées
- Pro Aegrotis
- Pro Infirmis
- Pro Junior groupe
- Pro Juventute
- Pro Senectute
- Rougemont de Löwenberg
- Secours d'hiver Neuchâtel
- Solidarité mères et enfants (SOFO)
- SSUP Zürich
- Zonta Club

Nos sincères remerciements vont aussi :

- À la Loterie romande, commission neuchâteloise de répartition :
Pour le secteur vente de seconde main pour le remplacement d'un camion du service ramassage. La commission neuchâteloise de répartition de la Loterie romande a versé le montant de **CHF 40'000.-**.
- Aux donateurs.trices d'objets vendus dans nos Boutiques.
- Aux bénévoles qui animent les Boutiques du CSP Neuchâtel et qui donnent des coups de main précieux dans d'autres secteurs.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Le secteur est doté d'un secrétariat général à Neuchâtel ainsi que de deux réceptions et secrétariats sur les sites du CSP de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Les réceptionnistes ont organisé 2211 ramassages et/ou débarras en 2022 (contre 2135 en 2021).

Les diverses permanences mises en place au CSP Neuchâtel par notre secteur administratif permettent aux citoyen.ne.s neuchâtelois.es de trouver des réponses et une écoute attentive, notamment dans les cas suivants:

- Inscriptions pour les accueils collectifs du secteur social-prévention et désendettement qui ont repris en 2022 et pour lesquels la demande est forte;
- Prises de rendez-vous pour les consultations conjugales et familiales;
- Permanences physiques du bureau de consultation juridique en matière d'asile;
- Permanences physiques du secteur juridique.

Les réceptionnistes notamment ont pu constater que le service juridique était de plus en plus sollicité et que les rendez-vous téléphoniques (gratuits) n'étaient plus gérables de cette manière. C'est donc, dès novembre 2022, que cette permanence a été modifiée par une permanence physique, sur rendez-vous, les inscriptions se faisant par le biais de notre site Internet. Les consultations en permanences juridiques de 20 minutes sont désormais payantes (CHF 20.-). Il est à relever que l'aspect payant ne freine pas la population neuchâteloise. La mise en place a pris quelques semaines (annulations, modifications ainsi que



©Rebecca Bowring

visualisation avec historique des rendez-vous), pour permettre, dès 2023, à ce nouveau système d'être performant.

Nous constatons que les appels téléphoniques et les demandes au guichet sont en augmentation, beaucoup de personnes sollicitant notre aide. Les services du canton de Neuchâtel donnent volontiers notre adresse et notre numéro de téléphone.

Un cours sur l'accueil des personnalités difficiles a été suivi par deux secrétaires-réceptionnistes et fut très enrichissant. En novembre 2022, le premier colloque en présentiel de notre secteur a eu lieu avec un échange très constructif et important.

COLLABORATRICES DU SECTEUR ADMINISTRATIF

Bureau de Neuchâtel

Laure Godat, responsable administration générale
Sandrine Gambetta, secrétaire-réceptionniste
Valérie Pont, secrétaire-réceptionniste

Bureau de La Chaux-de-Fonds

Danielle Cuennet, secrétaire-réceptionniste
Séverine Schwendimann, secrétaire-réceptionniste

SECTEUR COMMUNICATION

Campagne CSP.ch

La campagne annuelle des 4 CSP, comprenant une première partie en mars avec une conférence de presse et l'envoi du journal commun, et une seconde partie en automne avec une campagne d'affichage, a dû faire preuve de flexibilité en 2022. En effet, la conférence de presse initialement prévue en mars a été reportée en septembre. La guerre en Ukraine et l'urgence liée aux conséquences de celle-ci, relative notamment à l'accueil des personnes fuyant le conflit, nous a demandé de revoir nos priorités. La conférence de presse a ainsi eu lieu le jeudi 15 septembre 2022. Cette dernière portait sur l'aide aux familles en temps de crise. L'impact de la pandémie et les nouvelles difficultés induites par la crise inflationniste étaient au cœur de la discussion. Le slogan de la campagne 2022, «La précarité a un visage, la solidarité aussi» témoignait à la fois des formidables élans solidaires visibles depuis 2020 et de la grande fragilisation engendrée par les crises successives sur de nombreux ménages. Chacun.e peut être concerné.e par la précarité et chacun.e peut, à son échelle, faire un geste et permettre à la solidarité de demeurer, au-delà des difficultés, le socle de notre vivre-ensemble.

Le journal

Chaque année, trois éditions du journal des Nouvelles paraissent. Une édition en mars, commune aux 4 CSP, et 2 éditions neuchâteloises. En 2022, le journal de mars traitait de la thématique «Familles et précarité». L'édition de juin du journal neuchâtelois a porté sur la succession à la tête du CSP Neuchâtel. Pierre Borer, directeur durant 15 ans, y a dressé un bilan de ses années d'engagement. Aurélie Planas et Mélanie Müller, codirectrices depuis le 1er juin 2022, ont pour leur part présenté leur vision de ce modèle de direction partagée. Le journal de novembre avait quant à lui pour thème la transversalité existante entre les différents services de l'institution. De façon plus spécifique, cette édition mettait en lumière la complémentarité entre nos services de consultation juridique et de consultation conjugale et familiale.

Les Ficelles du Budget : nouvelle identité visuelle

En 2013, le premier kit du programme de prévention à l'endettement des jeunes Les Ficelles du Budget voyait le jour. Pratiquement 10 ans plus tard, les contenus de ce dernier, mais également la ligne graphique, ont été remis au goût du jour. Ainsi, durant l'année 2022, un travail de refonte a été entrepris entre les CSP. La conception de la nouvelle identité visuelle a été confiée à la graphiste Mathilde Veuthey, pour un rendu peps et dynamique, en adéquation avec le public cible auquel s'adresse le programme. Du logo en passant par les fiches pédagogiques, les supports d'animation ou encore la production de sacs en toile, le travail a été riche et varié. Nous remercions ici la Loterie romande pour son soutien à ce projet.



COLLABORATRICE DU SECTEUR COMMUNICATION

Natascha Dubois, responsable de la communication

SECTEUR SOCIAL-PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

Nos interventions se sont poursuivies durant l'année et notre organisation professionnelle a pu retrouver une stabilité. Finis les chamboulements liés à la situation sanitaire. Ainsi, chaque professionnel.e a pu mettre son énergie au suivi des divers mandats qui nous sont confiés.

Pour rappel, le secteur social-prévention et désendettement a signé avec l'État de Neuchâtel un contrat de prestations pour la période 2021 à 2024, dont l'objectif est d'offrir aux personnes en situation d'endettement problématique un appui en vue de l'assainissement de leur situation financière ou de leur désendettement. Un mandat qui n'est certes pas nouveau, mais qui s'inscrit dans le cadre du dispositif cantonal de la loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS) votée par le Grand Conseil en 2020.

La nouveauté réside dans le deuxième axe de cette nouvelle loi, relatif à la détection précoce. La volonté est d'atteindre les personnes dans les prémices de leurs difficultés financières, bien en amont du surendettement. Dans ce cadre, il ne nous serait pas possible d'agir sur cet axe sans le soutien des différents services publics partenaires du projet que nous tenons à remercier. Leur rôle, essentiel, est de repérer les événements de vie ou les situations difficiles pouvant conduire à un endettement et d'informer les personnes concernées, par le biais d'un coupon, que notre service existe. Dans l'idéal, nous souhaitons pouvoir conseiller ces personnes et leur éviter d'entrer dans la spirale de l'endettement. Entre septembre 2021 et novembre 2022, 49 personnes se sont présentées aux guichets du CSP Neuchâtel et de Caritas Neuchâtel sur 346 coupons remis, soit un taux d'utilisation de 14,2%. Dans la plupart des cas, nous avons constaté que les personnes, qui ont pris contact avec nos services au moyen d'un coupon, étaient, en réalité, déjà surendettées. Nous leur avons alors proposé un accompagnement visant d'abord une stabilité de leur situation puis, si cela était envisageable, un désendettement.

Nos accueils collectifs, porte d'entrée pour bénéficier d'un accompagnement par un.e assistant.e social.e, ont été poursuivis. Le constat reste malheureusement le même d'année en année: il existe toute une catégorie de la population qui dispose d'un faible revenu et qui ne parvient pas, faute de moyens, à se désendetter. À ce titre,



©Pexel.com/Andre Taissin

nous avons de fortes attentes quant aux projets de révision de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (LP), dont la consultation sur la modification s'est terminée en septembre 2022 et à laquelle nous avons activement participé. Outre faciliter l'accès aux procédures, la modification permettrait d'introduire une procédure de faillite personnelle avec effacement des dettes restantes.

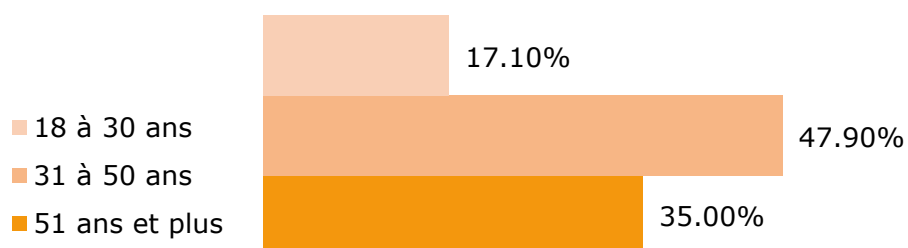
Le volet relatif à la prévention et à la sensibilisation au surendettement, dans lequel notre service est mandaté pour offrir un programme de prévention et de sensibilisation à l'endettement des jeunes à l'ensemble des élèves des écoles professionnelles et des lycées du canton, constitue une priorité pour le CSP Neuchâtel dans sa dimension de prévention (axe I de la LLPS).

Au-delà de nos activités quotidiennes, nous partageons les inquiétudes de nos client.e.s en lien avec l'inflation. D'abord le coût de l'essence, poste incontournable pour de nombreux.ses travailleurs.euses, puis l'annonce de l'augmentation de l'électricité, des produits de base, des primes d'assurance-maladie, etc. Comment gérer ces augmentations de charges dans un budget ne laissant déjà que peu de place aux imprévus? Peut-être que la conjoncture actuelle, très favorable au niveau de l'emploi et au besoin croissant en main d'œuvre, permettra en partie d'absorber ce choc après la crise de la COVID et la guerre en Ukraine débutée en février 2022.

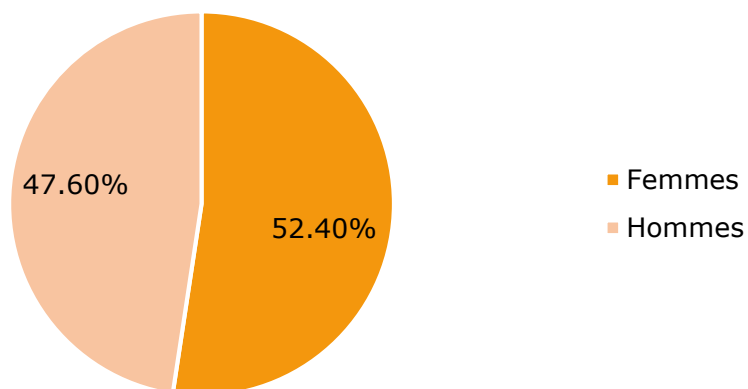
2022 EN QUELQUES CHIFFRES

712 dossiers suivis durant l'année, dont 226 nouvelles situations

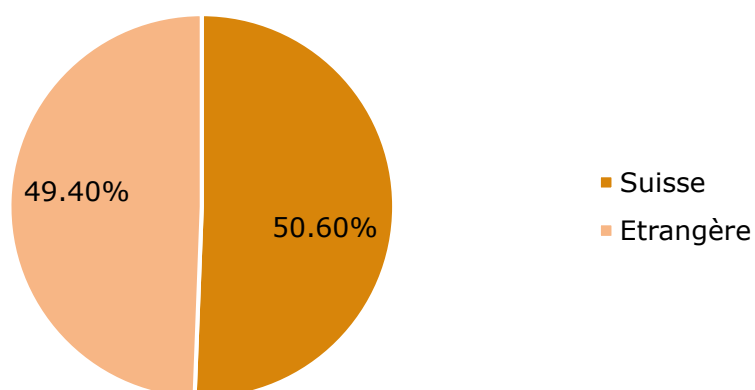
Âge



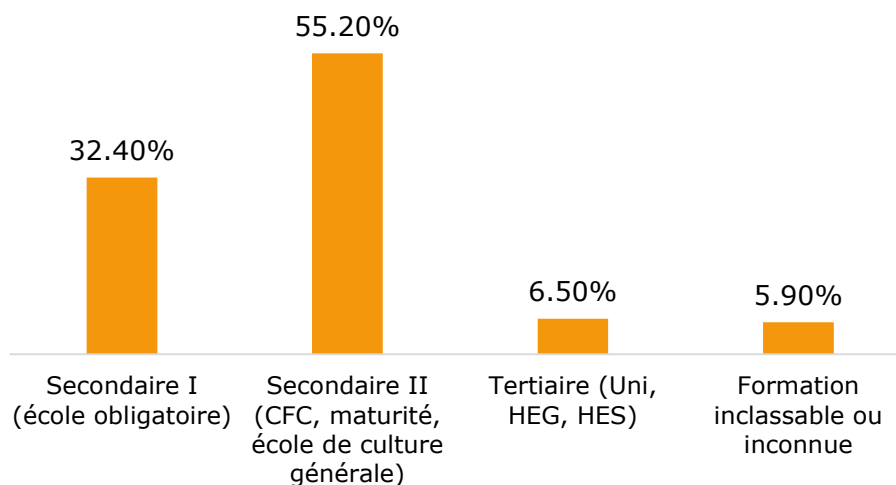
Sexe



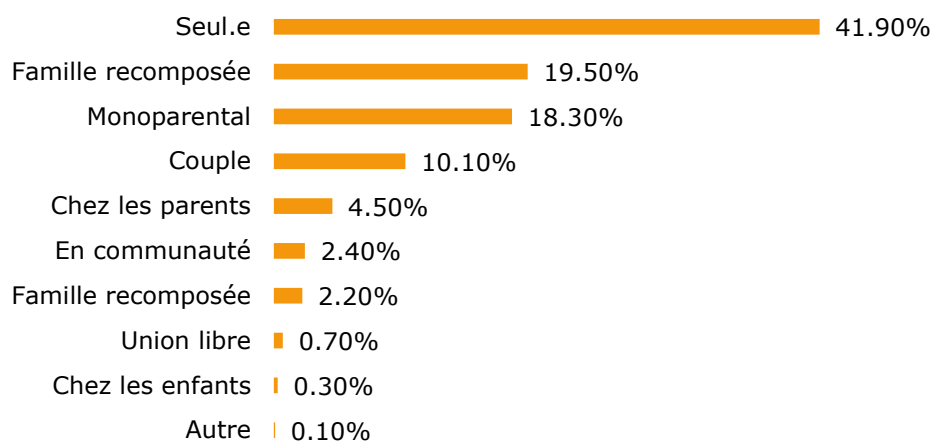
Nationalité



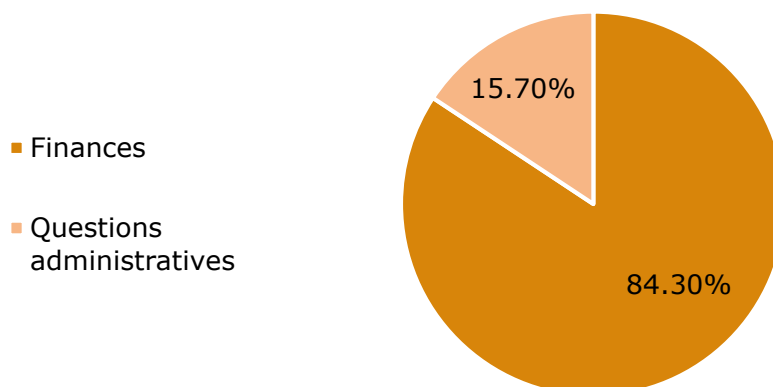
Niveau de formation



Cellule familiale



Motifs de consultation



Les Ficelles du budget : programme de prévention à l'endettement des jeunes

2022 est la première année complète d'application de notre mandat de prestations signé avec l'État. Plus de 1600 jeunes ont bénéficié de l'un de nos 92 ateliers et seule une école du canton n'a pas encore été intégrée à notre programme, mais le sera dès 2023. Nous considérons que notre objectif est quasiment atteint et nous en réjouissons.

Cette année, 29 journées d'intervention ont été organisées et réparties de manière homogène et régulière sur les deux semestres. La planification, la mise en place des ateliers et de leurs horaires constituent pour les collaborateurs.trices du CSP Neuchâtel un défi «sportif» qui se réitère à chaque intervention. Réactivité, force, patience, souplesse et adaptation sont les maîtres-mots pour garantir le bon déroulement des animations.

Chaque intervention est une nouvelle aventure, en fonction du nombre de jeunes dans la classe, de leur âge et de la formation suivie. Soucieux.ses de transmettre au mieux les astuces et les conseils pour bien gérer son argent, nous cherchons toujours la manière la plus adéquate de nous adresser à ce jeune public. Nous tâchons ainsi de cerner rapidement, dès les premières minutes de présentation, la forme d'animation qui suscitera le plus d'intérêt et permettra de faire passer les messages de prévention.

Les travailleurs.ses sociaux.ales du CSP Neuchâtel, dorénavant rôdé.e.s à cet exercice, se retrouvent, lors de ces ateliers, en posture d'animation-

formation. Cette activité, exigeante et prenante à la fois, donne au final une grande source de satisfaction à l'ensemble des collègues qui contribuent à faire passer nos précieux messages de prévention.

Désormais, ce sont près de 2000 jeunes qui participeront à ces ateliers, soit près du double d'interventions par rapport à celles accomplies auparavant. Il s'agit là d'une belle reconnaissance de la part de l'État du travail de prévention réalisé par le CSP Neuchâtel dans les écoles du canton (secondaire II).

Nous relevons à nouveau l'excellente collaboration avec nos collègues d'autres secteurs du CSP Neuchâtel, ainsi qu'avec des intervenant.e.s externes à l'institution, venu.e.s nous épauler en temps opportun. Nous tenons à toutes et tous les remercier chaleureusement.

Dès l'automne, les retours des élèves et des enseignants nous ont amené.e.s à refondre l'animation pour la rendre modulable et permettre une présentation sur mesure, encore plus adaptée. Nous nous réjouissons de la tester dès février 2023.

COLLABORATEURS.TRICES DU SECTEUR SOCIAL - PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

Isabelle Baume, directrice adjointe, responsable du secteur, assistante sociale
Noémie Kühner, référente pour le bureau de Neuchâtel et assistante sociale
Anne Bersot-Payrard, assistante sociale et coordinatrice du programme de prévention à l'endettement des jeunes
Emile Dubois, assistant social et coordinateur du programme de prévention à l'endettement des jeunes
Coralie Personeni, assistante sociale
Estelle Picard, assistante sociale
Joanie Wicky, assistante sociale
Charline Lovis, stagiaire assistante sociale jusqu'en juin 2022

SECTEUR JURIDIQUE

Nouveautés

Pour faire face à la demande croissante et à la complexification des questions juridiques, à partir du 1er juin 2022, la dotation du secteur a été augmentée et est passée de 100% à 140%, permettant ainsi de traiter un nombre de dossiers plus conséquent.

Dès le mois de novembre 2022, des permanences hebdomadaires en présentiel de 20 minutes ont été ouvertes en remplacement des permanences téléphoniques proposées jusqu'alors. Les documents apportés par les personnes nous consultant peuvent ainsi être directement examinés par nos soins. Pour faciliter la prise de rendez-vous, les personnes qui souhaitent des conseils juridiques peuvent depuis lors s'inscrire en ligne via le site Internet du CSP Neuchâtel et choisir le lieu de consultation, à savoir à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds. Ces nouveaux rendez-vous en présentiel sont proposés au tarif de CHF 20.-.

Permanences hebdomadaires

En 2022, nous avons répondu à 557 sollicitations. Les demandes portaient par exemple sur le droit de la famille (conséquences d'une séparation, calcul des contributions, garde des enfants, obligation d'entretien d'un enfant majeur), sur le droit des étrangers (conditions d'obtention d'un permis de séjour, regroupement familial), sur le droit du travail (licenciement, droit au salaire en cas de maladie), le droit du bail (possibilité de s'opposer ou de demander une prolongation, défauts), ou encore sur les assurances sociales.

Dossiers juridiques suivis durant l'année 2022

Durant l'année concernée, nous avons ouvert 120 nouveaux dossiers en aidant les personnes à rédiger des courriers, des demandes auprès des autorités, des oppositions ou des recours. Nous avons notamment aidé un mineur afghan dans le cadre d'une procédure de regroupement familial en faveur de sa mère et de ses frères et sœurs. Après plusieurs années de séparation, la famille est

aujourd'hui enfin réunie. Nous avons également fait des démarches pour que deux enfants syriens orphelins de 5 et 7 ans puissent rejoindre leur grand-mère en Suisse. Nous avons aussi rédigé de nombreuses conventions de séparation tenant compte de la manière la plus équitable possible des intérêts de la famille dans son ensemble en analysant la situation de manière globale, compte tenu en particulier de la charge fiscale.

Conseils aux collaborateurs.trices des autres secteurs du CSP Neuchâtel

Dans le cadre des dossiers qu'ils/elles suivent, les différent.e.s collaborateurs.trices du CSP Neuchâtel sont confronté.e.s à de nombreuses questions juridiques. Nous avons donc été très souvent sollicités pour les conseiller. Les problématiques portaient par exemple sur le droit de leurs bénéficiaires en matière de contrat de bail, de droit du travail, de refus injustifiés de prestations sociales ou encore de poursuites.

Contrats de prestations avec d'autres institutions

Dans le cadre de contrats conclus avec d'autres organisations œuvrant dans le domaine social, nous avons répondu aux questions des collaborateurs.trices de ces institutions et les avons conseillé.e.s pour le suivi de leurs dossiers. Actuellement, des contrats de collaboration existent avec Pro Senectute, avec le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) et avec NOMAD.

Formation en matière de droit des étrangers

Une nouvelle formation en droit des étrangers est proposée depuis 2022. Ayant pour but de donner des informations pratiques et concrètes sur les types de permis de séjour, les conditions d'octroi et les différentes problématiques qui peuvent se poser (mariage ou séparation), cette formation a rencontré un vif succès et sera à nouveau dispensée en 2023.

COLLABORATRICES DU SECTEUR JURIDIQUE

Crystel Dufaux Hess, avocate
Elodie Lavanchy, avocate depuis juin 2022
Aurélie Planas, avocate jusqu'en mai 2022

BUREAU DE CONSULTATION JURIDIQUE EN MATIÈRE D'ASILE

Permanences hebdomadaires

L'année 2022 a été marquée bien sûr par la pandémie de COVID, qui a eu un impact significatif sur le nombre relativement modeste de demandes d'asile déposées en Suisse au début de l'année. Cette situation a changé après l'été. Le cumul des 24'511 nouvelles arrivées de requérant.e.s d'asile et l'accueil de près de 75'000 ressortissant.e.s d'Ukraine dans les centres fédéraux de procédure a occasionné des problématiques concrètes d'hébergement et de traitement des demandes d'asile dans les délais prévus par la loi. Néanmoins, 171 personnes nous ont sollicité.e.s dans le cadre de notre permanence hebdomadaire sans rendez-vous préalable, représentant 32 pays d'origine différents.

Dossiers juridiques suivis durant l'année 2022

Durant l'année concernée, nous avons suivi juridiquement 71 dossiers de procédures diverses en lien avec l'asile, dont 34 nous ont été confiés dans le cadre du mandat exclusif octroyé par la Confédération au CSP Neuchâtel pour le suivi juridique des personnes attribuées au canton en procédure étendue. A ce chiffre de 71 dossiers s'ajoute celui des dossiers des requérant.e.s d'asile mineur.e.s non accompagné.e.s (RMNA).

Demandes d'asiles déposées par les requérant.e.s mineur.e.s non accompagné.e.s (RMNA)

Durant l'année 2022, le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse par des RMNA a été particulièrement important et ceci a aggravé certaines pratiques que nous avons déjà constatées et contestées ces deux dernières années. Il s'agit plus particulièrement de celle qui consiste à convaincre certain.e.s requérant.e.s d'asile mineur.e.s non accompagné.e.s de renoncer à faire valoir, lors d'une audition spécifique, leurs motifs d'asile. L'argument employé met en avant l'avantage de pouvoir rapidement bénéficier d'une

admission provisoire et être envoyé.e.s dans un canton pour y débiter leur intégration, le renvoi n'étant pas envisagé. Suite à un travail de lobbying important, nous sommes satisfait.e.s de constater qu'il a été mis fin à cette pratique en octobre 2022.

Sur la base du contrat de prestations qui nous lie à l'Office de protection de l'enfant (OPE) du canton de Neuchâtel, nous prenons connaissance de l'ensemble des dossiers des requérant.e.s d'asile mineur.e.s non accompagné.e.s qui sont attribué.e.s au canton, y compris si une décision a déjà été rendue avant leur arrivée concrète sur le territoire neuchâtelois. C'est ainsi que durant l'année 2022, nous avons été amené.e.s à examiner la situation juridique de 30 mineur.e.s non accompagné.e.s attribué.e.s au canton de Neuchâtel et à contester, suite à une analyse détaillée, 4 décisions prises au travers du dépôt d'un recours.

Formations en matière d'asile

Durant l'année 2022, nous avons pu dispenser notre journée de formation en matière d'asile à deux reprises, chacune réunissant une trentaine de participant.e.s.



©CSP Neuchâtel

COLLABORATRICES DU BUREAU DE CONSULTATION JURIDIQUE EN MATIÈRE D'ASILE

Elodie Lavanchy, avocate depuis juin 2022
Mélania Müller-Rossel, juriste
Aurélien Planas, avocate

SECTEUR RÉFUGIÉ.E.S STATUTAIRES

En bref

Les assistant.e.s sociaux.ales du secteur dispensent l'aide sociale aux personnes ayant vu leur qualité de réfugié.e être reconnue par les autorités fédérales et les soutiennent dans leur installation et leur intégration sociale en Suisse.

En 2022, nous avons suivi 767 personnes pour 288 dossiers. Les pays d'origine les plus représentés sont l'Érythrée, la Syrie, l'Afghanistan, la Somalie et la Turquie.

Cette année a été positivement marquée par la renégociation et la signature du nouveau contrat de prestation qui lie les deux œuvres d'entraides (CSP Neuchâtel et Caritas Neuchâtel) à l'État pour quatre ans (2023-2026).

Un autre événement notable a été l'introduction d'un nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale (KISS) au niveau cantonal, après plusieurs années de préparation. Les équipes des secrétaires-comptables et des assistant.e.s sociaux.ales ont consenti à d'importants efforts pour effectuer ce changement et s'adapter à un nouveau fonctionnement, qui n'est pour l'instant pas encore satisfaisant, avec un fort impact sur leur travail au quotidien.

La réforme cantonale RAISONE (Repenser l'aide sociale neuchâteloise) qui avait été mise en attente

à cause de la COVID, a été relancée au printemps 2022. La participation du CSP Neuchâtel a été sollicitée au même titre que les autres services sociaux régionaux du canton. Nous sommes ainsi impliqué.e.s dans le comité de pilotage et dans plusieurs groupes de travail.

Nous avons continué à dispenser nos deux modules d'information au sein d'ESPACE (Espace Social et Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences). L'objectif du module «Ficelles du budget – Migration» est d'informer et de familiariser les usager.ère.s proches de l'indépendance financière aux aspects administratifs imposés par le système suisse. Le module «Monde Jeunes adultes», vise quant à lui, à sensibiliser les jeunes migrant.e.s à leurs responsabilités administratives, morales et juridiques, aux comportements à risques ainsi qu'à leur donner des informations sur les ressources à solliciter en cas de besoin. Nous avons dispensé en tout 4 sessions en 2022, avec un total de 52 inscriptions. Le retour tant des participant.e.s que des animatrices est très positif.

Un nouveau mandat d'intervention dans les classes de français d'ESPACE, niveau A1.2 et A2, pour une séance d'information «Introduction aux assurances sociales» a en outre été mis en place. La phase test, qui a eu lieu au mois de décembre 2022, s'est révélée concluante et l'expérience sera donc poursuivie en 2023.

COLLABORATEURS.TRICES DU SECTEUR RÉFUGIÉ.E.S STATUTAIRES

Mélanie Müller-Rossel, responsable du domaine migration jusqu'en mai 2022

Milena Boulianne-Lavoyer, responsable du domaine migration depuis juin 2022 et assistante sociale

Sylvain Aubert, assistant social

Florence Baldacchino, assistante sociale

Mélanie Cuttat, assistante sociale

Elodie Da Costa, assistante sociale

François Konrad, assistant social

Line Voegtli Demarle, assistante sociale

Carmen Weber, responsable secrétaire-comptable

Silvia Mannino, secrétaire-comptable

Valérie Pont, collaboratrice administrative

Rachelle Wisard, secrétaire-comptable

SECTEUR INSERTION MIGRATION ASILE



©Reto Steffen - ESPACE

En bref

L'année 2022 a continué de démontrer la pertinence du travail collectif et individuel mené par l'équipe du SIMA, dont le cœur d'activité est le conseil en insertion socio-professionnelle des personnes issues de l'asile. L'objectif du secteur est d'offrir des prestations qui émanent et s'adaptent aux besoins du terrain tout en tenant compte de la réalité économique du canton et des priorités politiques.

Le SIMA développe et propose les prestations suivantes :

CISP (conseil en insertion socio-professionnelle)

Les conseillères en insertion socio-professionnelle ont pour mission d'intervenir en faveur des personnes réfugiées (permis B réfugié.e et permis F réfugié.e) dont la prise en charge est confiée au CSP Neuchâtel. Elles les accompagnent dans l'élaboration des premières étapes d'un projet visant, à terme, une insertion professionnelle en Suisse. En 2022, 91 stages ont été organisés, 10 personnes ont obtenu une place d'apprentissage et 19 autres ont débuté un autre type de formation (préapprentissage, JET - Classes de jeunes en transition au CPNE, ILCF - Institut de langue et de civilisation française à l'Université de Neuchâtel).

Finalement, 24 contrats de travail, dont 20 en CDI, ont été signés.

Via Insertion

Cette mesure, financée par des fonds privés durant l'année 2022, a permis l'accompagnement de personnes issues de l'asile ne bénéficiant pas d'un suivi en insertion socio-professionnelle en raison d'un séjour de trop longue durée en Suisse ne leur permettant plus d'accéder à un suivi systématique financé par les forfaits alloués à l'intégration par la Confédération. Le public-cible de cette dernière a ainsi profité de prestations telles que bilans formalisés, travail collectif et coaching individuel. 38 personnes ont été suivies en individuel, 27 ont participé aux cours collectifs, 33 stages ont été mis en place et 26 contrats de travail ont été signés.

Nous nous plaignons de relever que cette mesure test a pu être mise en place en 2022 grâce à des fonds privés et nous remercions ici la Loterie Romande et la Fondation Sandoz pour leur soutien.

MyConnection

Cette mesure s'adresse à des jeunes majoritairement issu.e.s de l'asile, arrivé.e.s tardivement en Suisse, sans formation préalable mais présentant des compétences leur permettant d'envisager un

apprentissage. Une aide à la recherche d'une place de formation en entreprise et un suivi durant les 18 premiers mois d'apprentissage sont proposés, avec notamment un soutien personnalisé en français et en mathématiques. En août 2022, 12 jeunes ont ainsi pu débiter un apprentissage dans divers secteurs.

Start'Intégration Mixte

Ce nouveau mandat, introduit en septembre 2022, propose un accompagnement pour les participant.e.s d'une nouvelle filière issue du programme Start'Intégration. Ce programme de préparation à la formation, initialement prévu dans des secteurs bien spécifiques (Hôtellerie & Restauration, Mécanique de production, Santé & Social et Bâtiment), s'ouvre désormais à tous les domaines par la création d'une classe «généraliste». Le contenu de l'accompagnement des élèves de cette classe, dont le SIMA est chargé, est riche: soutien dans l'élaboration et la finalisation du dossier de candidature, appui à la recherche de stages et d'apprentissages ou encore suivi de proximité entre le/la stagiaire, l'employeur.se et le réseau. L'objectif visé est une place de formation pour la rentrée en août 2023.

Module professionnel

Ce nouveau mandat a été initié en janvier 2022 et se compose de 12 demi-journées de formation. Il est destiné aux personnes en recherche d'emploi issues de l'asile dont l'inscription à l'assurance-chômage est prévue dans les mois suivants la participation au module. Le cours s'articule autour de sujets tels que les techniques de recherche d'emploi et les droits et devoirs des employé.e.s



©Pexel.com/Pixabay

et des employeur.se.s en Suisse, avec un focus particulier sur une bonne compréhension des exigences de l'assurance-chômage. En 2022, nous avons organisé trois sessions de cours et 26 participant.e.s en ont bénéficié.

COLLABORATRICES DU SECTEUR INSERTION MIGRATION ASILE

Mélanie Müller, responsable du domaine migration jusqu'en mai 2022

Milena Boulianne-Lavoyer, responsable du domaine migration depuis juin 2022 et assistante sociale

Carine Tacchella, conseillère en insertion et responsable d'équipe

Evguenia Klokova-Dubois, conseillère en insertion et chargée de cours

Marilyn Cottier, conseillère en insertion

Elisa Tamburini, conseillère en insertion et chargée de cours

Nicole Lacarbonara, conseillère en insertion et chargée de cours jusqu'en décembre 2022

Coline Sauzet, conseillère en insertion et chargée de cours

SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE



©iStock.com/ IURII KRASILNIKOV

Situation générale

D'année en année, nous constatons une complexification des problématiques des couples qui nous consultent. Bien souvent, les conjoint.e.s nous font part de disputes autour de la parentalité, des tâches éducatives, domestiques, etc., chacun.e ayant l'impression de passer plus de temps à assumer ces charges par rapport à l'autre. Il y a aussi une souffrance autour du manque de reconnaissance pour celui/celle qui effectue ces activités qui peuvent paraître pénibles, mais tant nécessaires pour le bien-être familial. Les conjoint.e.s étant frustré.e.s, le plaisir d'être en couple s'amenuise de plus en plus pour devenir parfois inexistant. Malheureusement, les enfants sont témoins de ces conflits et lors de disputes graves, indirectement, ils subissent des maltraitances psychologiques.

En entretien, nous constatons que certains couples ont peu de disponibilités pour les séances. En effet, les rendez-vous sont assez souvent reportés ou annulés. En tant que conseiller.ère conjugal.e, cette situation nous empêche parfois d'assurer un suivi thérapeutique constructif. Différents outils (par exemple des entretiens par vidéoconférence) sont en cours de réflexions pour répondre au mieux aux besoins.

Dès la première séance, nous devons créer un cadre de paroles agréable, sécurisant et aimable

afin de ne pas décevoir les conjoint.e.s au risque que les rendez-vous suivants ne soient annulés.

Nous ressentons souvent, de la part des consultant.e.s, des attentes magiques de changements, chacun.e étant persuadé.e que si l'autre accepte de changer, les problèmes seront réglés.

La consultation conjugale n'échappe pas à l'évolution de notre société. Cependant, cette prestation a toujours son importance pour les couples qui veulent poursuivre cette belle aventure à deux et en famille nucléaire. Pour celles et ceux qui choisissent la séparation, la consultation conjugale permet aux futur.e.s ex-conjoint.e.s de maintenir ou de rétablir le dialogue entre eux/elles afin d'organiser la parentalité en étant séparé.e.s.

Autres activités du service

La permanence téléphonique de l'Arc jurassien pour les couples et les familles en crise (0840 420 420) a fonctionné régulièrement durant l'année 2022. Les professionnel.le.s ont reçu 30 appels téléphoniques et ont répondu à 11 courriels.

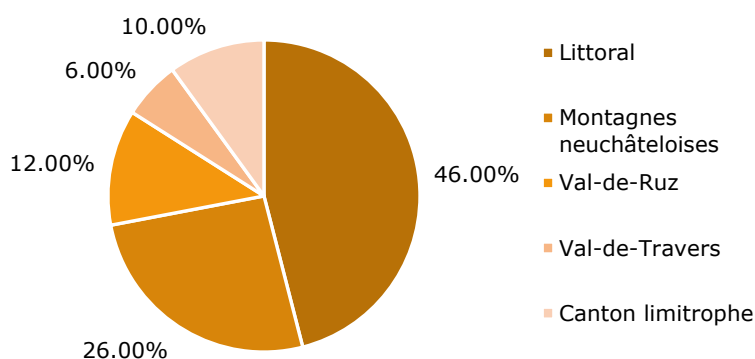
2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Les conseiller.ère.s ont suivi 89 situations. Il s'agit de 70 dossiers de couples et 19 dossiers de client.e.s venu.e.s consulter seul.e.s.

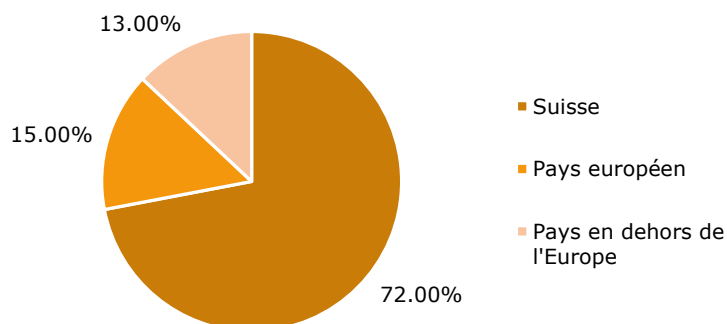
Sur ce total de 89 dossiers, 29 dossiers ont été ouverts les années précédentes et 60 dossiers en 2022.

Au total, 372 entretiens ont été effectués et répartis de la façon suivante: 271 entretiens de couple, 81 entretiens individuels et 20 appels ou courriels à la permanence téléphonique de l'Arc jurassien.

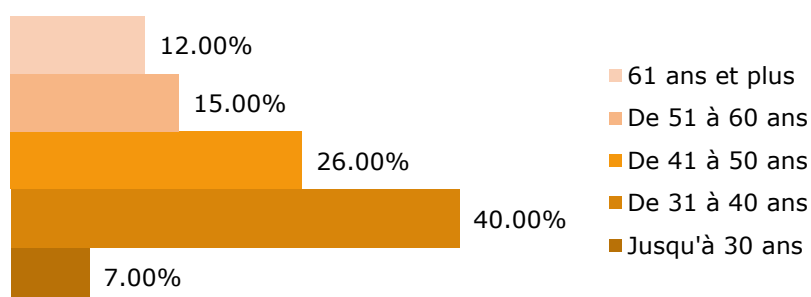
Provenance



Nationalité



Âge



COLLABORATEURS.TRICES DU SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE

Heidi Rihs, conseillère conjugale
 Antoine Borel, conseiller conjugal
 Maurane Ducommun, stagiaire jusqu'en septembre 2022

SECTEUR INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



©CSP Neuchâtel

Bref survol de nos activités en 2022 et constats

Début 2022 a été synonyme de souplesse, de flexibilité et d'adaptation. Nos programmes d'insertion socio-professionnelle, qui ont pour vocation d'accueillir tous les jours de la semaine en présentiel des bénéficiaires, ont été touchés de plein fouet par les mesures instaurées par le Conseil fédéral en raison de la pandémie.

L'équipe encadrante a ainsi dû faire preuve de créativité et d'adaptabilité face aux mesures sanitaires, en particulier pour maintenir le lien avec les participant.e.s, ceci même à distance, notamment en prenant des nouvelles par téléphone. Cette capacité nous a permis de maintenir malgré tout ouverte notre structure.

Travaillant avec des personnes, déjà pour beaucoup d'entre elles fragilisées, cette période a été source d'angoisse, de stress, voire d'exacerbation de problématiques préexistantes. Notre travail de suivi et de maintien du lien a été d'autant plus important.

L'exigence du certificat vaccinal et les mesures sanitaires ont impacté fortement nos programmes. Une baisse de fréquentation a ainsi été constatée

durant le 1^{er} semestre 2022.

À la levée des mesures, au printemps 2022, il a été possible de remettre en place un accueil conforme à la manière dont nous envisageons notre mandat et retrouver notre corps métier dans l'accompagnement et le suivi des personnes que nous recevons dans nos deux programmes.

Parallèlement, la période de «plein emploi» qui s'en est suivie a eu pour conséquence très positive que plusieurs personnes ont retrouvé une activité professionnelle. Les sollicitations des services placeurs ont également été moins importantes, ceci pour plusieurs raisons à notre sens :

- Les personnes proches de l'emploi ont pour nombre d'entre elles retrouvé une activité;
- Les entreprises, peinant dans plusieurs secteurs à trouver du personnel, acceptent davantage de personnes en stage d'insertion socio-professionnelle que par le passé. Les placements se font ainsi dans un cadre différent des programmes proposés;
- Les assistant.e.s sociaux.les, après avoir dû remettre en place un système à l'issue de la pandémie, lors de laquelle très peu d'entretiens en présentiel ont eu lieu, ont dû se former

et s'habituer au nouveau programme d'aide sociale KISS, ce qui a impliqué un temps certain et, partant, moins de disponibilité pour des placements;

- Le changement des normes d'aide sociale, notamment par rapport aux transports (suppression du financement des deux premières zones d'abonnement), implique que les personnes sont moins enclines à se déplacer et préfèrent intégrer des programmes qui se trouvent à proximité de leur domicile. Bien que nous ayons la chance d'œuvrer dans un lieu magnifique, la localisation de La Jonchère semble être un frein pour d'aucun.e.s, quand bien même nous proposons des navettes depuis les arrêts des transports publics (gare des Hauts-Geneveys et arrêt de bus de La Jonchère).

Ce retour à l'emploi et la baisse du chômage ont pour impact que les personnes que nous accueillons présentent des profils toujours plus complexes avec des difficultés multiples, nécessitant un travail de suivi plus conséquent. Au vu de leur état de santé ou de leurs problématiques, nous recevons de nombreux.ses bénéficiaires à des taux de présence très faibles, de l'ordre de 30%, ceci afin de leur offrir un cadre sécurisé. Le travail est ainsi très important pour notre équipe, au vu des charges incompressibles engendrées par chaque suivi indépendamment du pourcentage de présence. Il est également fait le constat d'une complexification de la prise en charge de personnes souffrant d'addiction et nécessitant un accompagnement plus spécifique. Depuis quelques mois, un public plus jeune intègre nos mesures. Pour celles et ceux-ci, un encadrement plus «éducatif» semble être de mise.

De manière plus générale, en ce qui concerne nos deux programmes, un audit a été mis en place en été 2022 pour le renouvellement de la certification à la norme de qualité EduQua. Suite au rapport effectué, la demande de renouvellement a été acceptée.

Comme par le passé, de nombreuses collaborations ont été reconduites, voire mises en place (Théâtre de Colombier, Marchés de l'Univers, Journée des réfugié.e.s, fête de Noël de Cœur à Cœur à La Chaux-de-Fonds, distribution de nourriture Table Suisse, montage du stand du CSP Neuchâtel dans

le cadre de Festi'neuch, gestion du site internet Inersop, etc.). Ces événements sont très appréciés des participant.e.s et permettent d'offrir une belle visibilité au CSP Neuchâtel.

Enfin, le CSP Neuchâtel ayant notamment pour valeur essentielle le respect de l'environnement, nos deux programmes travaillent en ce sens pour réduire leur impact écologique. À titre d'exemple, nous utilisons les produits de notre jardin pour notre cuisine ainsi que pour la fabrication de produits maison (sirops, confitures, courgette au vinaigre, etc.). Nos bénéficiaires sont également occupé.e.s dans notre Boutique de seconde main, nous permettant un travail de sensibilisation aux problématiques liées au développement durable.

Programme Ressources : nouveautés

Le programme proposé se décline en différents ateliers ayant des objectifs spécifiques, tels que la gestion des émotions, le développement de l'estime de soi ou encore l'élaboration d'un projet personnel et/ou professionnel. En plus de ces ateliers reposant sur la co-construction et l'intelligence collective du groupe, diverses activités sont proposées aux participant.e.s. Ces dernières apportent des moments ludiques et conviviaux contribuant avec légèreté au processus de développement personnel. Dès septembre 2022, les aspects de la psychologie positive sont implémentés dans le programme, ce qui amène les bénéficiaires à construire leur projet au plus près de leurs forces et de leurs ressources personnelles.

En décembre 2022, la structure du programme Ressources a été revisitée et adaptée afin de répondre au mieux aux besoins de chaque participant.e. Un taux de présence de 40% est demandé (contre 80% jusqu'à alors), ce pourcentage pouvant en fonction des objectifs de la personne être complété par une activité dans un secteur de la Joliette/ Boutique du CSP. Du coaching individuel, portant sur un projet personnel et/ou professionnel, est également proposé. Cette nouvelle mouture prendra effet à fin février 2023.

À l'inverse, des participant.e.s de notre programme de la Joliette peuvent profiter des compétences de nos collègues de Ressources et bénéficier, à hauteur de 10%, d'un coaching personnalisé.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Programme Joliette

En 2022, le programme de la Joliette a accueilli 112 bénéficiaires au total, contre 117 en 2021.

La provenance des 112 participant.e.s de notre mesure est la suivante:

- 90 personnes en contrat d’insertion socio-professionnelle de l’Office cantonal de l’aide sociale
- 1 personne en contrat au Service de l’emploi du Canton de Neuchâtel
- 12 personnes placées par l’Office social de l’asile en second accueil

En 2022 toujours, 56 participant.e.s ont quitté la mesure. À leur sortie, les orientations suivantes ont été prises:

Raisons de l’arrêt du contrat	Nombre de personnes concernées			
	Office cantonal de l’aide sociale	Office du marché du travail	Service des migrations/ Service de la cohésion multiculturelle	Total
Début formation	2			2
Changement d’entité partenaire	4		1	5
Passage à la retraite	1			1
Retour à l’emploi	7		1	8
Fin de la mesure	10	1	4	15
Intégration d’une classe JET			1	1
COVID: pas de pass sanitaire	1		1	2
Problèmes de santé	8		1	9
Obtention d’une rente AI	2			2
Abandon du/de la participant.e	1		1	2
Fin ou interruption pour d’autres raisons personnelles	9			9
Par service placeur:	45	1	10	56

Programme Ressources

Durant l'année 2022, 18 participant.e.s ont bénéficié du programme Ressources, qui se tenait sur deux sessions de trois mois chacune. À titre de comparaison, en 2021, 17 personnes ont participé à cette mesure.

À l'issue de ce programme, les bénéficiaires ont opté pour les orientations suivantes:

Raisons de l'arrêt du contrat	Nombre de personnes concernées			
	Office cantonal de l'aide sociale	Office du marché du travail	Service des migrations/ Service de la cohésion multiculturelle	Total
Changement d'entité partenaire	8			8
Retour à l'emploi	1			1
Fin automatique	3			3
Problèmes de santé	1			1
Fragilité psychologique	4			4
Fin ou interruption pour d'autres raisons personnelles	1			1
Par service placeur:	18	0	0	18

Conclusion

Malgré les défis liés aux mesures sanitaires qui ont impliqué des adaptations en début d'année 2022, un accueil et un suivi de qualité ont pu être assurés à nos participant.e.s. Ces dernier.ère.s ont vécu avec soulagement la levée des restrictions, ce qui leur a permis de retrouver des repères et de renouer, pour certain.e.s, avec une vie sociale.

Comme par le passé, les chiffres démontrent que, peu importe le statut des bénéficiaires, et malgré la pandémie, la plupart sont parvenu.e.s à évoluer dans leur processus d'insertion. Au vu de cette période favorable à l'emploi, nous avons constaté un retour plus important qu'à l'accoutumée à une activité professionnelle, ce dont nous nous réjouissons. Pour d'autres, ils/elles ont pu mettre en place une dynamique visant l'autonomisation. Notre concept d'accompagnement personnalisé nous permet de faire évoluer de manière positive la situation de nos participant.e.s.

Suite au départ de Monsieur Jean-François Moser, que nous remercions pour le travail effectué, et à une période de transition, 2023 sera pour nous l'occasion d'accueillir un nouveau responsable à la tête de nos deux programmes d'insertion, en la personne de Monsieur Jean-Marie Créchard. Nous nous réjouissons de cette collaboration qui débutera le 20 mars 2023.



©CSP Neuchâtel

COLLABORATEURS.TRICES DU SECTEUR INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Jean-François Moser, responsable des programmes Joliette et Ressources jusqu'en décembre 2022

Aurélié Planas, responsable *ad interim* des programmes Joliette et Ressources du 17 décembre 2022 au 19 mars 2023

Joël Ferlisi, responsable de l'atelier jardin et espaces verts (programme Joliette)

Vincent Guillet, responsable social (programme Joliette)

Antoinette Marié, coach en insertion jusqu'en décembre 2022 (programme Joliette)

Austreberta Vaucher de la Croix, remplacement (congé-maternité) responsable de l'atelier artisanat du 1^{er} juin jusqu'au 31 décembre 2022 (programme Joliette)

Morgane Mattle, étudiante éducatrice sociale ES depuis août 2022 (programme Joliette)

Yasmine Parrat, accompagnante en développement personnel depuis septembre 2022 (programme Ressources)

Yvan Papaux, formateur d'adulte jusqu'en juillet 2022 (programme Ressources)

Siméon Pfister, responsable de l'atelier menuiserie et métiers du bâtiment (programme Joliette)

Camille Rollier, responsable de l'atelier artisanat (programme Joliette)

David Ruchat, apprenti ASE jusqu'en août 2022 (obtention de son CFC d'ASE)

Coline Sauzet, intervenante depuis mars 2022 (programme Ressources)

Micaël Schmutz, responsable de l'atelier bois et transport (programme Joliette)

SECTEUR VENTE ET RAMASSAGE

Fidèles à l'une de leurs vocations premières, nos Boutiques de seconde main ont permis en 2022 à de nombreuses personnes dans le besoin d'acquérir du matériel de qualité à bas prix. Les crises successives liées à la pandémie et à l'inflation ont fragilisé encore davantage les ménages neuchâtelois précarisés, démontrant une fois de plus la nécessité d'une aide sur le plan local par le biais de nos Boutiques.

Cet apport indispensable s'est vérifié également à travers les très nombreuses sollicitations de ressortissant.e.s ukrainien.ne.s contrain.t.e.s de fuir la guerre, laissant derrière eux/elles tous leurs biens. À ce titre, notre Boutique de La Chaux-de-Fonds en particulier a accueilli et servi de nombreuses personnes venues d'Ukraine. De manière générale, nos Boutiques sont toujours davantage investies par la population neuchâteloise qui a décidé de changer ses habitudes en matière de consommation afin d'œuvrer en faveur de notre planète.

Nos trois Boutiques représentent également des lieux d'échanges et de rencontres. L'aspect social, humain et convivial est garanti et assuré par une centaine de bénévoles qui œuvrent d'arrache-pied et offrent de leur temps pour nous permettre de mener à bien ces actions. Sans la présence de chacune et chacun d'entre eux/elles, nos Boutiques ne pourraient tout simplement pas fonctionner. Qu'elles et ils soient chaleureusement remercié.e.s du magnifique travail accompli.

Nos espaces de vente représentent, pour toutes celles et ceux qui sont sensibilisé.e.s aux problématiques climatiques et écologiques,

un moyen de consommer intelligemment en réduisant les impacts sur l'environnement d'une surconsommation. Nos Boutiques récoltent en effet des dons de matériel, vêtements, meubles, etc., de la population neuchâteloise pour être revendus sur place, garantissant ainsi un circuit court. En outre, les habits qui seraient trop abîmés pour la vente sont acheminés directement par nos soins à l'Atelier 93 à Neuchâtel, qui procède à du recyclage de textiles et à la fabrication de vêtements.

Nos Boutiques sont alimentées par les dons apportés directement dans nos trois lieux de vente, mais également par le matériel que notre service de ramassage récolte gratuitement au domicile de toutes les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel. Au besoin, un service de débarras payant est également proposé à celles et ceux qui le souhaiteraient. Grâce au précieux soutien de la Loterie romande, notre équipe du secteur ramassage pourra se déplacer au volant d'un nouveau camion pour répondre aux attentes de nos donateurs et donatrices.

Afin de répondre au mieux à notre clientèle et pour décharger nos responsables de Boutique qui effectuent un travail conséquent, Madame Stéphane Steudler a été engagée en qualité de vendeuse depuis le 1er décembre 2022 pour œuvrer dans nos trois Boutiques. Notre secteur ramassage a, pour sa part, eu la chance d'accueillir deux nouveaux collègues en 2022.

COLLABORATEURS.TRICES DU SECTEUR VENTE ET RAMASSAGE

Claudine Ioset, responsable de la Boutique de La Chaux-de-Fonds
Christine La Fata, responsable de la Boutique de Neuchâtel
Joël Ferlisi, responsable de la Boutique de La Jonchère
Stéphanie Steudler, vendeuse depuis décembre 2022
Baptiste Tritten, responsable du secteur ramassage
Ahmad Saifi, ramasseur depuis décembre 2022
Christophe Vaucher, ramasseur jusqu'en avril 2022
Julien Nydegger, ramasseur
Julien Lüthi, ramasseur depuis avril 2022
Sylvain Jeancler, ramasseur jusqu'en novembre 2022

POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Notes concernant l'exercice 2022

Le budget prévoyait un excédent de charges de **CHF 151'402.-** alors que l'exercice boucle par un bénéfice de **CHF 6'183.-**, et ceci grâce à de très bons chiffres dans le secteur vente.

Le total des recettes (subventions et donations, prestations, recettes des boutiques et débarras, contributions volontaires, recettes des Ami.e.s du CSP Neuchâtel, de l'Appel de Mars, etc.) se monte à **CHF 4'992'121.-** en 2022.

Fonds affectés externes

La fortune de ces fonds se monte à **CHF 495'991.-**, valeur boursière au 31.12.2022.

Il s'agit des fonds suivants:

- Alice Christian
- Fonds des Amies de la Jeune Fille
- Fonds des Incurables
- Fonds des Réfugiés
- Fonds Désendettement
- Fonds Particuliers
- Fonds Rougemont de Löwenberg
- Fonds Veuves et Orphelins

La fortune du fonds de soutien s'élève au 31.12.2022 à **CHF 2'275'729.-**.

Rapport de l'organe de révision et comptes 2022 de la Fondation du Centre social protestant Neuchâtel, CSP: www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites

COLLABORATRICES DU SECTEUR FINANCIER

Fabienne Sallin, responsable financière

Laure Godat, responsable de l'administration générale

Sandra Schwab, assistante finances et ressources humaines jusqu'en décembre 2022



**CENTRE SOCIAL PROTESTANT
NEUCHÂTEL**

CCP 20-4713-9
IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

Un grand MERCI pour votre soutien !